



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Rutgers, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La participation des hommes et des garçons : l'autre facette de la lutte contre les causes profondes de la violence sexuelle et sexiste à l'égard des femmes et des filles

Rutgers se réjouit de la tenue du débat, attendu de longue date, sur les difficultés et les perspectives rencontrées par les femmes et les filles qui vivent en milieu rural.

Le travail de l'organisation porte sur le fléau mondial que constitue la violence à l'égard des femmes et des filles. Quelle que soit leur place dans la société, les femmes et les filles sont victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques qui transcendent le revenu, la classe sociale et les normes culturelles. Les statistiques montrent que les femmes et les filles vivant en milieu rural courent des risques particuliers en raison de leur isolation, de leur accès limité au logement et de l'absence de services publics. La violence à l'égard des femmes et des filles constitue une violation de leurs droits et de leurs libertés fondamentales. Elle forme, par ailleurs, un obstacle considérable à la réalisation des objectifs de l'égalité, du développement et de la paix.

Pour venir à bout de cette violence, il est indispensable de se pencher sur la question des rôles et des responsabilités qu'ont les hommes de tous âges dans la prévention et l'élimination de la violence sexiste en milieu rural et d'examiner les causes profondes de la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la socialisation des hommes, le pouvoir, le patriarcat et la masculinité. En tant qu'acteurs de premier plan, cibles des activités de prévention primaire, détenteurs des normes sociales et modèles aux yeux d'autres hommes, les hommes doivent agir en faveur de l'élimination et de la prévention de la violence sexiste. Les hommes et les garçons sont loin d'être cantonnés au seul rôle d'auteur ou d'auteur potentiel d'actes de violence sexiste. Ils peuvent devenir des acteurs du changement, non seulement en vue de prévenir et d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, mais aussi afin de les libérer des contraintes et des préjudices que leur infligent le patriarcat et les comportements masculins dominants. Alors que de plus en plus de données sont compilées, que des données d'évaluation voient le jour, que des enseignements sont tirés de l'expérience et que les meilleures pratiques sont mises en commun, Rutgers estime que le fait de mettre l'accent sur les hommes et les comportements masculins devrait permettre de renforcer les initiatives clés et souvent novatrices menées en faveur de l'indépendance et de l'autonomisation des femmes.

À titre d'exemple, la situation des femmes et des filles vivant en milieu rural en Indonésie et au Pakistan donne un aperçu de l'étendu et des causes profondes des actes de violence qui sont perpétrés à leur égard.

L'enquête internationale sur les hommes et l'égalité des sexes (IMAGES) menée au Pakistan (Pak-IMAGES) met en lumière la situation des femmes et des filles vivant en milieu rural et le rôle qu'y jouent les hommes et les garçons. Nombre des traditions qui prévalent au sein des populations locales du Pakistan ont des incidences sur les dynamiques de pouvoir dans les relations entre hommes et femmes. En général, les femmes sont censées être soumises aux hommes de leur famille, en particulier les pères, les frères et les maris, qui sont considérés comme leurs protecteurs. Il est d'ailleurs largement accepté qu'ils fassent usage de la force pour maintenir leur emprise. La sexualité des femmes est notamment contrôlée en ce qu'elle engage « l'honneur » de leurs « protecteurs ». Ces normes se manifestent au travers de

diverses formes traditionnelles de discrimination et de violence, telles que le mariage d'enfants, les mariages d'échange (watta-satta), les mariages de réparation (vani) et les crimes d'honneur (karo-kari), entre autres. L'enquête Pak-IMAGES a demandé l'avis des personnes interrogées sur ces formes traditionnelles de violence, de façon à mieux cerner l'étendue des attitudes sexistes. On leur a notamment demandé si elles considéraient que certaines pratiques traditionnelles constituaient une forme de violence à l'égard des femmes et des filles. La majorité des hommes et des femmes ont affirmé que les mariages de réparation, les mariages forcés, les mariages d'enfants et les mariages d'échange constituaient une forme de violence à l'égard des femmes et des filles, prouvant ainsi que les normes sexistes dangereuses transparaissent au quotidien et sont largement acceptées.

L'Indonésie donne un autre exemple des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes et les filles qui vivent en milieu rural. La société rurale y est fortement marquée par la culture patriarcale. Les hommes demeurent ceux qui prennent les décisions tant au sein de la famille que dans la communauté d'une manière plus générale. En outre, l'accès aux services de santé, procréative notamment, est limité en milieu rural. Les mariages d'enfants sont 1,5 fois plus répandus en milieu rural qu'en milieu urbain. À cet égard, un rapport de l'UNICEF a montré que la pauvreté et le manque d'éducation expliquaient le fort taux de mariages d'enfants dans les zones rurales. S'il existe de nombreuses possibilités pour les femmes d'accéder à des activités d'autonomisation économique en milieu rural, la société patriarcale les oblige à demander la permission de leur mari pour participer à des activités en dehors de la maison. Avec la montée du conservatisme au sein des populations musulmanes, de plus en plus de couples sont attachés à la notion de bonne (sakinah) famille, en vertu de laquelle le rôle de chef de famille revient au mari. Par conséquent, les hommes jouent un rôle clé dans les programmes de prévention de la violence dans les zones rurales, ainsi que dans la lutte contre les causes profondes de l'inégalité entre les sexes.

Rutgers encourage les États Membres à tenir compte des points suivants :

Afin de prévenir et de combattre la violence à l'égard des femmes et des filles, il convient de s'attaquer à ses causes profondes. Pour ce faire, il faudrait notamment collaborer avec les hommes et les garçons, de façon à faire évoluer les comportements sous-jacents et les normes sociales qui les amènent à commettre des actes de violence. La plupart des mécanismes en place ne parviennent pas à faire valoir qu'il convient de s'attaquer expressément aux normes sociales relatives à la masculinité qui provoquent des actes de violence à l'égard des femmes et des filles. Ils ne perçoivent pas non plus le potentiel des mesures et des programmes destinés aux hommes et aux garçons qui tendent à leur montrer les différents rôles qu'ils peuvent revêtir pour lutter contre certains comportements et normes.

Les normes sexistes rigides et les perceptions nocives de ce qu'est un homme ou une femme encouragent les hommes à avoir recours à la violence contre les femmes, en imposant par exemple leurs conditions en matière de sexualité, ainsi que leur contrôle des ressources. Par conséquent, les femmes sont encore trop souvent dans une position de soumission, manquent de pouvoir politique et économique et sont victimes d'actes de violence. Les normes sexistes rigides et les pratiques néfastes qui déterminent le comportement des individus, entraînant ainsi des actes de violence sexiste et une inégalité des sexes, sont respectées et défendues par les communautés, la société civile et les institutions.

Il n'est pas rare que les hommes fassent preuve de violence à l'égard des femmes et des filles. Souvent, ces hommes ont été témoins ou victimes d'actes de violence durant leur enfance, sont entraînés par les normes et les comportements qui favorisent la violence faite aux femmes et aux filles, bénéficient d'un manque de responsabilisation et d'un contexte d'impunité, et font face à des difficultés économiques. Ces facteurs peuvent être exacerbés dans certains contextes, notamment dans les structures familiales patriarcales où l'inégalité des sexes est omniprésente ou dans les zones de conflit et de post-conflit.

S'il est nécessaire de faire évoluer les normes sociales néfastes en vue de prévenir la violence sexiste et de promouvoir la justice pour les femmes, cette transformation ne peut avoir lieu que si les normes et les droits défendus aux niveaux international, régional et national tiennent compte des causes profondes de la violence et traitent le problème à tous les niveaux (individuel, relationnel, communautaire, social, institutionnel et gouvernemental) de façon simultanée et selon une logique de complémentarité.

Afin de favoriser la réduction des violences faites aux femmes et aux filles, il est utile de mettre en place des programmes intelligemment conçus qui visent à faire évoluer les rapports entre les sexes en encourageant la participation des hommes et des garçons, en vue de venir à bout des normes sexistes néfastes. Ces programmes visent à garantir davantage d'équité entre hommes et femmes et à affranchir l'un et l'autre sexe de l'incidence des conventions sexistes et sexuelles destructrices. Néanmoins, dans la plupart des cas, ils restent menés à petite échelle et à court terme par des ONG et ne parviennent pas à toucher un grand nombre d'hommes et de garçons. Pour que les activités destinées aux hommes et aux garçons aient les effets escomptés, il faut multiplier les efforts concertés en vue de développer ces programmes et de les institutionnaliser. Pour ce faire, il conviendrait d'adopter une démarche multisectorielle et d'encourager la conclusion de partenariats entre les gouvernements et les organisations de la société civile, les domaines de la santé, de l'éducation et de la justice, ainsi que les médias et le secteur privé.